

Séance du 14 juin 2024

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

14-06-2024-10

Date de convocation le 07/06/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Procurations 4
Votants : 14

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, DAUBAS, ETCHART, GUITTONNEAU et ainsi que MM. CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAPÉTRE, LAMASOU, LETARGUA et SALEFRANQUE

Était absent excusé : M. CAMGRAND

Secrétaire de séance élu : M.SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme LOQUET pouvoir à M. CLAVÉ

Mme BAZIARD pouvoir à M.LAPÉTRE

Mme GRAUX pouvoir à M.LETARGUA

Mme CAZENAVE pouvoir à M.HILLOOU

OBJET : EXAMEN DEMANDE DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION BULLE DE SENS

Bulle & Sens propose des activités visant à promouvoir la connaissance et l'accompagnement des personnes à besoins spécifiques et/ou rencontrant des difficultés comportementales : enfants, adolescents, adultes.

Cette association est composée d'éducatrices spécialisées diplômées d'Etat, ayant pour objectifs de mettre en lien les acteurs locaux et, à moyen terme, de proposer des activités de loisirs et d'éveil. Des activités économiques à travers des manifestations ou des événements culturels, sportifs ou de sensibilisation ainsi que des subventions, vont permettre de financer le projet de création d'un lieu d'accueil en journée. Ce lieu sera accessible à des loisirs aux personnes accompagnées par des professionnels éducatifs ou paramédicaux en libéral ou rattaché à un établissement médico-social (EHPAD, IME, IMPro, Foyer de vie, etc).

L'association souhaite créer un lieu ressource qui permettrait d'aménager une salle d'activité, un espace snoezelen, une cuisine et un espace moteur.

L'association sollicite la commune pour une subvention sans en préciser le montant.

Après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE le versement d'une subvention cinq cent euros à l'association Bulle de Sens

PRÉCISE que les crédits sont inscrits au budget

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 18/06/2024
Reçu en préfecture le 18/06/2024
Publié le 
ID : 064-216403964-20240618-14_06_2024_10-DE